



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Deportés internes et résistants

Question écrite n° 15803

Texte de la question

M Pierre Mehaignerie attire l'attention de M le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre sur la situation des anciens détenus du camp de Rawa-Ruska en lui demandant de bien vouloir lui préciser s'il compte, comme il l'avait annoncé au Sénat lors de la discussion budgétaire pour 1989, reconnaître le titre de déporté et le statut à ces anciens détenus en faveur desquels une proposition de loi avait été déposée.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre confirme qu'il s'attache au règlement favorable de la situation des anciens prisonniers de guerre transférés à Rawa-Ruska. Il se préoccupe particulièrement de cette affaire mais il ne peut d'ores et déjà préjuger de la suite qui y sera réservée.

Données clés

Auteur : [M. Mehaignerie Pierre](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15803

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 1989, page 3176